

Il est donc bien évident que la question de races n'est pas une objection à l'existence d'un bureau central d'examineurs qui pourrait du reste être composé de 2 anglais et 1 français pour les élèves de langue anglaise et de 2 français et 1 anglais pour les aspirants de langue française.

Cette composition légale du bureau donnerait une sécurité absolue à tous, à nos confrères anglais du groupe de la minorité comme aux autres.

Dans la seconde partie de son travail le Dr Fortier fait ressortir les avantages qui viendraient de l'établissement d'un bureau central.

La profession médicale de la province, par ses gouverneurs, resterait maîtresse de ses destinées ;

Les études médicales prendraient un nouvel essor sous l'impulsion d'un tel bureau, et du fait de l'émulation que ferait naître l'épreuve commune ;

Et enfin, un dernier avantage et non le moindre que nous retirerions d'une telle mesure, c'est que cela permettrait d'entrer, avec notre pleine et entière autonomie, dans une union interprovinciale dont les membres pourraient exercer dans tout le pays ou, au moins, dans toutes les provinces qui seraient organisées sur le même pied qu'Ontario et Québec. C'est-à-dire que de fait nous aurions de ce bureau central d'examineurs une licence interprovinciale, puisqu'elle serait reconnue par Ontario, aux termes mêmes de l'acte médical, de cette province, Section 26.

Les provinces Maritimes, le Manitoba, et les provinces de l'Ouest, n'attendant qu'Ontario et Québec pour entrer dans le mouvement.

Il est bien inutile d'appuyer sur les avantages qui découleraient de ce nouvel état de choses.

Comme conclusion, donc, au travail du Dr Fortier, votre comité croit qu'il est du devoir et de l'intérêt de la Société Médicale de Montréal comme de toute la profession médicale de la province, de travailler énergiquement à la réalisation de ce projet de la formation d'un bureau central d'examineurs pour la province de Québec :

Que, dans ce but, une copie du travail du Dr Fortier accompagnée du rapport de votre comité, si la société vote son adoption,